

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE
ET D'APICULTURE
DE L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS

XIX^e Volume.
N^o 15. — Mars 1902.

EXTRAITS DU RÈGLEMENT

ART. 1. — La Société admet dans son sein les personnes étrangères à sa circonscription.

ART. 9. — Tous les Sociétaires reçoivent le Bulletin mensuel.

ART. 11. — Les Membres titulaires et les Dames patronnesses paient une cotisation annuelle de 10 fr.

ART. 12. — Toute personne désirant faire partie de la Société en qualité de Membre titulaire ou de Dame patronnesse devra en faire la demande au Président d'une Section, cette demande contenant déclaration d'élection de domicile à Senlis.

ART. 15. — Tout Membre qui voudra cesser de faire partie de la Société devra donner sa démission *par écrit* au Président de sa Section, assez à temps pour qu'elle parvienne au Bureau général avant le 31 Décembre. — Passé ce délai, la cotisation serait due pour la nouvelle année. (*Le refus du Bulletin ne constitue pas une démission*).

Les Sociétaires qui ne recevraient pas régulièrement le Bulletin, ou qui changeraient d'adresse, sont priés d'en informer le Secrétaire-Général.

Les Réunions générales de la Société ont lieu le premier dimanche de chaque mois, à 2 heures 1/2, et celles du Conseil d'administration le même jour, à 4 heures 1/2, dans une des Salles de l'ancienne Ecole communale des Garçons.

SENLIS
IMPRIMERIE ADMINISTRATIVE ET COMMERCIALE
place de l'Hôtel-de-Ville.

1902

MEMBRES PERPÉTUELS

M^{me} de Vatry. — M^{me} Corbin. — M. de Vatry. — M. Thirion. — M. Vernois. — M. de Maintenant. — M. Minguet. — M. Cagny. — M. Deshais. — M. Cossin. — M. Desachy (Charles). — M. le baron de Condé. — M. Bruslé. — M. Jannin. — M. Lemaire (de Nanteuil). — M. Froment (de Saint-Firmin). — M. de Maricourt. — M. Picard (de Crépy). — M. Brochon. — M. Perpette. — M. Bruiet. — M. Am. de Caix de Saint-Aymour. — M. Corbin. — M. Thiéhard. — M. Odent. — M. Frémy. — M. le baron Seillière. — M. Bourbonneux. — M. Sebert. — M. Vinet. — M. le baron de Saint-Marc. — M. le comte Amelot. — M. Drivière. — M. Guérard. — M. le prince Radziwill. — M. le baron Franck Seillière. — M. Morel. — M. Vantroys. — M. le baron Gustave de Rothschild. — M. Tassin. — M. Deslandes père. — M. Delamotte. — M. Demachy. — M. Albert Menier. — M. Lecoq-Dumassil. — M. Testard.

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

M. le Préfet de l'Oise. — Monseigneur l'Evêque de Beauvais. — M. le Sous-Préfet de Senlis. — M. le Maire de Senlis.

BUREAU HONORAIRE

M. Jassemmin, secrétaire-général. — M. Morel, vice président.

BUREAU CENTRAL

Président : M. Thirion. — Vice-Présidents : MM. Vantroys, Montigny et Audigier. — Secrétaire-Général : M. Mouret-Appert. — Secrétaire-Général-Adjoint : M. Loizeau. — Secrétaire : M. Lestocart. — Secrétaire pour l'Apiculture : M. Hardret. — Trésorier : M. Choquet (Jules). — Trésorier-Adjoint : M. Thirion fils. — Bibliothécaire-Archiv. : M. Cavallier. — Conservateur du Matériel : M. Tirlet.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. Berger, Billion, Bordier, Camus, Carreau, Chéret, Delmont, Deslandes fils, Leroux, Pecquet, Vaudier, Vibert.

JARDINIER-PROFESSEUR

M. Lozet.

BUREAUX DES SECTIONS

BETZ. — Président : M. Roblin. Vice-Président : M. Caron. Secrétaire : M. Pascon. Délégué : M. Pascon.

CHANTILLY. — Président d'honneur : M. Vallon. Président : M. Guillemot. Vice-Présidents : MM. Masson et Béry. Secrétaire : M. Camille Lozet. Secrétaire-Adjoint : M. Lambert. Trésorier : M. Debacq. Délégués : MM. Ramus, Lecourbe, Maricourt et Guillet.

CREIL. — Président : M. Coquatrix. Vice-Président : M. Pichon. Secrétaire : M. Hanniet. Trésorier : M. Dessat.

CREPY-EN-VALOIS. — Président d'honneur : M. Chopinet. Président : M. P. tit V. Vice-Présidents : M. Oudin. Trésorier : M. Legros. Secrétaire : M. Francolin. Vice-Secrétaire : M. Fasquelle. Délégué : M. Ducro.

NANTEUIL-LE-HAUDOUIN. — Président : M. Delépine. Vice-Président : M. Grélez père. Secrétaire : M. Grélez père.

PONT-SAINTE-MAXENCE. — Président : M. Celer. V.-Présid. : MM. Bouffet et Brassart. Secrétaire : M. V. nat. Vice-Secrétaire : M. Hernequin (Edmond). Délégué : M. Vandeville.

UNE EXPOSITION GÉNÉRALE

DE

Légumes, Fruits, Fleurs coupées,
Plantes en pots, de serre chaude ou tempérée,
d'orangerie ou de pleine terre,
et d'Instruments nouveaux ou perfectionnés
utiles à l'Horticulture et à l'Apiculture,

AURA LIEU A SENLIS

dans le courant du mois de Septembre 1902.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

Séance de la Section centrale

DU 2 MARS 1902.

PRÉSIDENTICE DE M. THIRION, PRÉSIDENT

La séance est ouverte à deux heures et demie.

Le procès-verbal de la séance précédente est adopté sans observation.

M. VINCENT, jardinier chez M. Lefranc, à Aumont, est présenté pour faire partie de la Société, par MM. Vaudier et Chéret.

M. le Président procède au dépouillement de la correspondance, qui comprend :

1° Programme du Concours général des produits agricoles et horticoles, qui doit se tenir à Paris, à la Galerie des Machines, du 7 au 16 avril ;

2° Les observations météorologiques des mois de janvier et février derniers, faites dans la commune de Borest, par M. Lavallée, instituteur ;

3° Communication de la Section de Chantilly, dont il est question plus loin ;

4° Les catalogues et prix-courants suivants : Morel et fils,

XIX^e VOLUME. — N° 45. — MARS 1902.



Société d'histoire et
d'archéologie de Senlis

Notice : 10450

SHAS



horticulteurs à Lyon ; — Denaille et fils, marchands de graines et horticulteurs à Carignan (Ardennes) ; — Asperges et Fraisiers, de Vasseur, horticulteur à Sauxillanges (Puy-de-Dôme) ; — Plants d'Asperges et Fraisiers, de Corre et fils, horticulteurs à Saint-Germain-des-Fossés (Allier) ; — Claux, cultivateur de graines, à Brétigny-sur-Orge (Seine-et-Oise) ; — Piennes et Larigaldie, marchands grainiers, 14, quai de la Mégisserie, Paris ; — Toiles-abris de Dufour aîné, 27, rue Mauconseil, Paris ; — Insecticides Fichet, à Vincennes.

D'une discussion, à laquelle ont pris part MM. Montigny, Vaudier et Vibert, à propos des soins à donner à la Vigne pour éviter les maladies auxquelles elle est exposée, il résulte que l'on ne doit pas attendre l'apparition de la maladie pour soufrer et pour sulfater ; que le premier soufrage doit être fait dès que la Vigne a quatre feuilles. Plusieurs moyens sont indiqués. M. Vibert en indique un qu'il a vu employer avec succès : il consiste à mettre du soufre dans une boîte, dont les côtés sont formés par une toile métallique et recouverte d'un verre, et à placer des appareils semblables de distance en distance dans la Vigne ; l'évaporation se fait naturellement, et on est ainsi dispensé de soufrer plusieurs fois.

M. Loizeau, secrétaire général adjoint, donne connaissance à l'assemblée des décisions prises par le Conseil d'administration dans sa séance de ce jour :

Le Conseil, après avoir entendu les explications données par la Commission nommée dans la dernière séance pour examiner les propositions de la Section de Chantilly ; après avoir examiné ces propositions elles-mêmes et dans le but de donner plus d'extension à la Société, a décidé que, pour l'année courante, et à titre d'essai, il était d'avis de donner à la Section de Chantilly une certaine autonomie, lui donnant droit :

1° Au Bulletin mensuel de la Société pour chacun de ses membres ;

2° Aux leçons du Professeur ;

3° Et aux jetons de présence, à la condition, pour la Section, de faire elle-même et à ses frais le recouvrement de la cotisation de tous ses membres, et de verser à la Société-mère une somme de cinq francs nette par membre.

M. le Président a rappelé que le Conseil a décidé déjà que tout membre du Conseil qui, sans excuse valable, aurait manqué trois séances de suite, ne serait pas rééligible l'année suivante. Le Conseil a été d'avis de remettre cette décision en vigueur.

M. le Président a également rappelé que les leçons de M. le Professeur doivent être reproduites chaque mois *in extenso* au Bulletin. Le Conseil en a ainsi décidé.

Le Conseil a autorisé M. le Professeur à traiter, moyennant cinq francs par mois, pour l'achat du fumier de deux chevaux, pour les besoins du Jardin d'expériences.

Il a chargé M. Tirlet de s'occuper des travaux de réparation et d'entretien à faire au Jardin, et de rendre compte de ses observations à la prochaine séance du Conseil.

M. le Professeur fait une conférence très intéressante sur la taille des arbres fruitiers ; on trouvera cette conférence reproduite au présent Bulletin.

A l'issue de la séance, on se rend au Jardin, où M. le Professeur donne une leçon pratique, d'après la conférence qu'il vient de faire.

Il est procédé au tirage de la tombola, et la séance est levée à quatre heures.

Apports en séance :

Par M. VAUDIER : Un magnifique assortiment de Cyclamens, composé de : Cyclamens de Hambourg, à grandes fleurs variées ; Cyclamens race anglaise, striés et variés ; Cyclamens Papillaud ; Cyclamens blancs cristata. Le tout

provenant de ses semis de 1904. — *Mention très honorable, avec félicitations.*

Sur la demande de M. le Président, M. Vaudier consent à donner une note pour le Bulletin, sur la conservation des vieilles bulbes, ayant indiqué l'année dernière, à pareille époque, dans une note très détaillée reproduite au Bulletin, le moyen qu'il emploie pour la réussite de ses semis de Cyclamens.

En exécution de la délibération du Conseil d'administration du 5 janvier dernier, la somme portée au budget de 1902, pour la reconstitution des cotisations des membres perpétuels, a été employée à l'acquisition de trois obligations foncières du Crédit Foncier de France, emprunt de 1885, intérêts à 2 fr. 60 % portant les numéros : 588.992 ; 590.058 et 992.454.

PROCÈS-VERBAUX DES SECTIONS

Section de Chantilly.

SÉANCE DU 23 MARS 1902.

PRÉSIDENCE DE M. GUILLEMINOT.

La séance est ouverte à deux heures un quart.

Dix-neuf membres étaient présents.

Sont proposés pour faire partie de la Société :

M^{me} GIRAUD, née Ney-Renouard, présentée par MM. Béry et Ferraud.

M. DEMARIE (Edmond), jardinier chez M^{me} Frémont, à Gouvieux, présenté par MM. Maricourt et Gross.

M. Henri CANTIN, garçon jardinier chez M^{me} Frémont, à Gouvieux, présenté par MM. Maricourt et Gross.

Une commission de trois membres est appelée à juger les apports faits en séance.

Sont nommés : MM. Vaudier, Floquet et Lavergne, qui s'accordent à décerner :

1° Une *mention très honorable* à M. CARREAU ;

2° Une *mention honorable* à M. MARICOURT ;

3° Des *remerciements* à M. Ramus.

M. Carreau présente un Himantophyllum de toute beauté, et en donne les moyens de culture.

La correspondance se compose de : 1° une lettre de M. le président Thirion, acceptant les propositions de la section. Les membres présents en remercient le Conseil d'administration, et estiment que l'autonomie de la Section ne fera que resserrer les liens de cette Section avec la Société mère. — 2° Deux lettres de MM. le professeur Lozet et Camille Lozet, s'excusant de ne pouvoir assister à la séance.

Publication reçue : *Bulletin de la Société d'Horticulture de Montmorency.*

La Section décide de remercier M. le Président de cette Société, et demande à la Société mère qu'un échange du Bulletin lui soit fait.

Lecture est donnée d'un moyen intéressant de conserver le Raphia.

A trois heures, sous la présidence de M. Vallon, maire de Chantilly, conférence des plus intéressantes par M. le professeur Bazin, de Clermont.

M. Bazin, en véritable orateur, a tenu pendant plus d'une heure son auditoire suspendu à ses lèvres ; il n'était pas nécessaire d'être amateur d'horticulture pour être intéressé et même amusé par l'excellent conférencier qu'est M. Bazin.

Il traite avec une *maëstria* peu ordinaire la conférence suivante :

Conseils aux ouvriers et aux amateurs qui cultivent eux-mêmes leur petit jardin. Caractère du jardin, sol, labour, binage, semis, éducation des plants, bonnes graines, soins et

précautions, dégénérescence, ombellifères, salsifis, choux de Bruxelles. Assolements, engrais, emploi, valeur. Petit jardin, grand jardin. Paillis, arrosement, irrigation. Démonstration que le jardinage est moralisateur et hygiénique.

Nous espérons que cette excellente semence aura été semée en bon terrain et profitera, pour le bien de la Société de Senlis et de Chantilly.

A l'issue de cette conférence, M. Grigaut, en mécanicien consommé, a fait entendre, par le graphophone, une série de morceaux choisis des plus amusants.

Somme toute, belle séance, que nous espérons souvent revoir à Chantilly.

Sont admis les membres nouveaux dont les noms suivent :

M. JOURDON (Achard), jardinier chez M^{me} Borde, à Saint-Leu-d'Esserent ;

M. ANDRÉ (Ernest), propriétaire à Saint-Firmin.

Section de Pont-Sainte-Maxence.

SÉANCE DU 19 JANVIER 1902.

La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Céler, président.

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté.

Étaient présents : MM. Céler, président ; Vinet, secrétaire ; Danguillaume, Gury, Mazille, Vandeville et Bouffet.

A l'ouverture de la séance, des félicitations ont été adressées à M. Bouffet, vice-président, pour sa nomination au titre de chevalier du Mérite agricole, par M. Céler, président, auquel se sont joints tous les membres présents.

Il est ensuite procédé au renouvellement du Bureau :

M. Céler est réélu président par 6 voix sur 7 votants ;

MM. Bouffet et Brassart sont réélus vice-présidents à l'unanimité, ceux-ci étant absents au moment du vote ;

M. Vinet, sur la proposition de M. le Président, est maintenu dans ses fonctions de secrétaire, ainsi que M. Hennequin (Edmond), dans celles de vice-secrétaire ;

M. Vandeville est nommé délégué.

La parole est ensuite donnée à M. le Professeur pour traiter la leçon annoncée au Bulletin, laquelle a été très suivie.

La séance est levée à quatre heures.

SÉANCE DU 16 FÉVRIER 1902.

La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Vinet, secrétaire.

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté.

Étaient présents : MM. Vinet, secrétaire ; Danguillaume, Knuss, Hennequin (Edmond) et Lozet (Camille).

A l'ouverture de la séance, il a été déposé sur le bureau quatre outils pour la tombola.

La parole est à M. le Professeur pour la leçon annoncée, leçon qui a été très suivie.

Il est procédé au tirage de la tombola, et la séance est levée à quatre heures.

SÉANCE DU 16 MARS 1902.

La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Céler, président.

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté.

Étaient présents : MM. Céler, président ; Bouffet, vice-président ; Vinet, secrétaire ; Danguillaume, Gury, Knuss, Hennequin, Mazille.

Sur la proposition de M. le Président, on se rend au jardin de M. Mazille, où une leçon théorique et pratique a été

donnée par M. le Professeur sur la taille des arbres à fruits à pépins et à noyaux, mais principalement sur la taille du pêcher, leçon qui a été très intéressante et très suivie, et de là au jardin de M. Gury, où la leçon a continué.

La séance a été levée à quatre heures.

DÉGUSTATIONS

9 Février.

POIRE PRÉSUMÉE ARMAND MOREL. — Fruit assez gros, allongé, rempli au centre. — Pédoncule petit, mince. — Œil à fleurs, presque caduc. — Peau uniformément jaune de Naples, parsemée de lenticules nombreuses et fines. — Chair fondante, juteuse, suffisamment sucrée, parfumée. — Fruit bon. — Arbre faible sur Cognassier, mais très sain, excessivement fertile.

Était avancée par suite d'un accident.

Raphia durable.

Voici une recette que donne le *Gardener's Chronicle* de Londres ; pour prolonger la durée du Raphia en le rendant plus résistant à l'humidité, il suffit de l'exposer aux vapeurs d'acide sulfureux qui se dégagent quand on fait brûler du soufre dans un local clos.

Il paraît que le Raphia ainsi traité dure sept fois plus qu'à l'ordinaire.

* *

Himantophyllum.

Famille des Amarylliacées.

Plantes herbacées à feuilles distiques, hampe portant une ombelle de grandes fleurs en entonnoir à six divisions égales ; étamines à filets distincts ; se féconde facilement.

Culture : La plante présentée a quatre ans de semis, la culture en est facile, la tenir en serre tempérée, et s'accommode très bien aux appartements. Courant de janvier, activer la végétation, les tenir un peu fraîches, arroser une fois par semaine à l'engrais Truffaud, ce qui m'a donné ce beau résultat de 23 fleurs bien distinctes, grandes, rouge minium, plus pâles au fond et un peu jaunâtre.

Sans engrais cette plante ne peut fournir plus de 15 fleurs. Après la floraison il faut ménager les arrosages, simplement pour assurer leur vitalité.

CARREAU.

Conservation des Bulbes de Cyclamens.

Aussitôt que les Cyclamens sont défleuris, fin mars, couper les feuilles à deux centimètres au-dessus de la bulbe ; placer les pots dessous la bâche d'une serre tempérée ; avoir soin de bassiner légèrement une fois par semaine, de manière à ne pas laisser dessécher les bulbes, et de temps en temps, passer en revue pour éviter la pourriture.

Dans les premiers jours de juin, faire les bassinages plus souvent ; commencer à les mettre en végétation aussitôt que les cyclamens commencent à pousser.

Au 15 juillet, une grande partie des bulbes doivent être poussées ; les repoter dans des pots de 12 à 14 centimètres, selon la grosseur des bulbes, dans une terre préparée à l'avance d'un tiers de terre franche et un tiers de terreau de feuilles ; remettre les pots sous châssis et ombrer pendant le soleil ; retirer les châssis le soir pour les endurcir.

Fin septembre, les rentrer en serre tempérée, le plus près possible des verres.

Dans les premiers jours de novembre, les cyclamens doivent être en pleine fleur ; les vieux bulbes donnent beaucoup plus de fleurs que les semis de l'année, mais elles sont plus petites.

A. VAUDIER.

ARBORICULTURE FRUITIÈRE

Principes généraux.

Leçon du mois de mars 1902.

Les opérations de la taille ont pour but :

1° De donner aux arbres fruitiers une forme régulière agréable à l'œil, et, de plus, en rapport avec l'espace que chacun d'eux doit occuper ;

2° De faire naître sur toute l'étendue des branches principales, qui constituent la forme, une foule de ramifications portant des boutons à fleurs ;

3° De rendre la production plus égale, en atténuant autant que possible les intermittences de fructification ;

4° D'augmenter le volume et la qualité des fruits.

Il est notoirement reconnu que les arbres soumis à la taille occupent moins de place que ceux qui se développent librement ; que les diverses opérations qui constituent la taille font obtenir des branches de charpente régulières et symétriques sur les arbres en espaliers, qui garnissent utilement, en la couvrant de feuilles, de fleurs et de fruits, la surface des murs, qui, sans cela, resterait nue et stérile.

Il est aussi avéré qu'un arbre abandonné à lui-même se dégarnit peu à peu de ramifications fruitières dans sa base, pour n'en conserver qu'à l'extrémité de ses branches.

Or, si sur un arbre fruitier on retranche, avec raisonnement et avec connaissance de cause, les ramifications jugées inutiles, l'on favorise d'autant les ramifications utiles ; de telle sorte que l'on provoque, chaque année, le développement d'un certain nombre de boutons à fleurs, qui s'épanouissent et produisent des fruits.

De constantes observations sont encore venues démontrer que, chez les arbres fruitiers non soumis à la taille, il se produit le plus souvent une année fertile et une année stérile,

quelquefois même deux années de stérilité pour une année de production ; or, il est facile de concevoir que toutes les matières nutritives, qu'auraient absorbées les ramifications annuellement supprimées par la taille, se porteront sur les ramifications conservées, et qu'alors ces matières, formées par la sève, tourneront au profit de la forme et des fruits, qui, recevant ainsi plus de nourriture, acquerront plus de volume, plus de qualité, et partant plus de valeur.

Ces résultats s'obtiennent à l'aide de diverses opérations pratiques, qui ont toutes pour base la théorie, c'est-à-dire la connaissance des lois de la physiologie végétale.

Il n'est pas possible de bien tailler un arbre fruitier, sans pouvoir en bien distinguer les divers organes, sans en connaître le mode particulier de végétation, sans savoir, enfin, comment s'opère la circulation de la sève, et comment elle agit depuis l'extrémité des racines jusqu'à l'extrémité des rameaux et des feuilles.

On arrive à connaître les détails et les effets des diverses opérations de la taille des arbres fruitiers, en se pénétrant l'esprit du principe suivant : La régularité de la forme d'un arbre dépend de l'égale répartition de la sève dans toutes ses parties.

On sait, en effet, que la tige principale et verticale d'un arbre a la faculté d'attirer la sève vers son extrémité supérieure.

Or, la première opération à faire pour imposer une forme, que je qualifie de forme surnaturelle, à un arbre fruitier, consiste à couper la tige principale qui, d'après les lois naturelles, se ramifiera et tendra toujours à se reformer et à reprendre sa direction normale ; il faudra donc maintenir l'équilibre, l'égalité de force et de vigueur dans chacune des ramifications qui naîtront de cette première opération.

Pour atteindre ces résultats, on a recours à divers moyens, qui empêchent que l'arbre ne se trouve privé de quelques-uns de ses membres principaux, ou que l'un ou l'autre de ces

membres, plus vigoureux que les autres, ne l'emporte et ne vienne détruire la régularité dans l'obtention de la forme projetée, pour cela on courbe les ramifications fortes et vigoureuses, et l'on redresse au contraire celles qui sont faibles, on serre fortement les attaches sur toutes les branches fortes et on laisse libres, ou à peu près libres, les branches faibles ; on pratique l'ébourgeonnement le plus tôt possible sur la partie forte d'un arbre, et l'on ne fait cette opération que plus tard sur la partie faible.

On taille court la branche forte que l'on veut affaiblir, et on taille long celle à laquelle on veut donner de la vigueur et de la force, car plus les organes foliacés sont nombreux sur une partie faible, plus la sève se trouve attirée vers ce point.

D'autre part, pour faire naître des ramifications fruitières sur toute la longueur des branches de charpente, il est indispensable de modérer la sève dans sa marche ascensionnelle et de l'utiliser avec profit, afin que moins emportée vers le sommet des branches, elle subisse une élaboration plus complète dans les feuilles et devienne ainsi plus propre à la constitution des boutons à fleurs.

Cette modération et cette utilisation de la sève s'obtiennent :

1° A l'état ligneux, par la suppression plus ou moins longue du rameau d'un an qui termine chaque branche de charpente, puis, par la position plus ou moins horizontale de ces mêmes branches et de ces mêmes rameaux ; d'un autre côté, les ramifications fruitières s'obtiennent par la coupe ou le cassement total ou partiel de tous les rameaux âgés d'un an, latéralement placés sur les branches de charpentes ;

2° A l'état herbacé, par la suppression complète des bourgeons inutiles, et par le pincement et la torsion des bourgeons utiles, autrement dit des bourgeons conservés.

Tels sont du moins les principaux principes qui président à l'arboriculture raisonnée.

Pour éviter autant que possible l'intermittence de produc-

tion, on fait, à l'époque de la taille, le sacrifice d'un certain nombre de boutons à fleurs, et l'on taille avec beaucoup de soins les ramifications fruitières que l'on a cassées, pincées ou tordues l'année précédente, car c'est à la base de ces ramifications que doivent se former pour l'année suivante un certain nombre d'autres boutons à fleurs, qui seront alimentés par la sève qu'auraient absorbées les parties supprimées. La grosseur et la qualité des fruits dépendent de l'affluence de nourriture qu'ils reçoivent, ceux-ci deviendront d'autant plus volumineux, que la sève y pénétrera plus facilement.

Pour cette raison, il ne faut conserver en taillant que les ramifications nécessaires au développement symétrique de la forme de l'arbre, ainsi qu'au développement des ramifications fruitières ; de cette manière, on concentre toute l'action de la sève sur les parties utiles, et surtout sur les fruits. Il faut aussi que toutes les ramifications fruitières soient obtenues le plus près possible de la branche de charpente et qu'elles soient maintenues constamment très courtes, car les fruits étant attachés tout près de la branche mère reçoivent ainsi plus directement l'influence de la sève qui favorise leur accroissement.

Les mutilations, que l'on nomme cassement, pincement, ébourgeonnement, torsion, etc., s'opèrent pendant tout le cours de la végétation ; elles ont pour but le ralentissement de la marche de la sève ; elles l'arrêtent ou la retardent dans une certaine proportion, de sorte qu'elle se répartit dans les fruits qui en profitent et s'accroissent davantage.

Enfin si, par une année fertile, les fruits se trouvent trop nombreux sur l'arbre, il ne faut pas hésiter à en supprimer un certain nombre, car trop de fruits compromettraient l'existence de l'arbre et les fruits n'acquerraient aucune qualité, faute de nourriture suffisante.

On a remarqué que les bourgeons se développaient avec plus de vigueur sur un rameau taillé court ; et qu'ils se déve-

loppaient avec plus de faiblesse sur un rameau taillé long. Certes, si la sève n'agit que sur deux bourgeons, son action sera plus forte que si elle se trouve partagée entre six ou huit bourgeons ; aussi cette observation a déterminé le praticien à tailler court, lorsqu'il veut obtenir des ramifications à bois, et à tailler long lorsqu'il veut obtenir des boutons à fleurs. En effet, les rameaux vigoureux développent rarement des boutons à fleurs, tandis que les rameaux faibles développent rarement des boutons à bois.

Cette assertion pourra paraître en désaccord avec ce qui est dit plus haut, mais en réalité ce désaccord n'est qu'apparent, car quand il s'agit de donner de la force à un côté faible et de diminuer la vigueur du côté fort, on raccourcit seulement quelques ramifications, et l'on diminue ainsi leur puissance d'absorption au profit de celles qu'on allonge.

Mais lorsqu'on veut obtenir du bois sur un arbre qui n'en pousse pas, et qui se couronne de boutons à fleurs dans toutes ses parties, on agit au contraire sur toutes les parties en général, en raccourcissant les branches et les rameaux des deux côtés, ce qui est conservé profite alors de l'abondance de sève qui s'y porte inévitablement, et l'arbre développe du bois.

La sève, on le sait, tend toujours à affluer au sommet des branches, de sorte qu'elle fait développer le bourgeon terminal avec plus de vigueur que les bourgeons latéraux qui l'avoi-
sinent ; il résulte de là, que si on laisse pousser une branche sans en raccourcir plus ou moins son extrémité, toute la force de la végétation s'y porte ; alors les yeux inférieurs ne se développent pas en bourgeons, faute d'aliments suffisants.

C'est pourquoi (à quelques exceptions près) il est le plus souvent nécessaire de retrancher chaque année, avant la montée de la sève, une certaine longueur du rameau qui termine chacune des branches charpentières, mais en ne perdant pas de vue que cette branche doit se continuer dans l'obtention de la forme ; en ce cas, tailler chaque rameau de

prolongement sur un œil à bois bien constitué, et surtout placé de manière à ce que rien ne puisse le priver de nourriture jusqu'à complète formation.

CH. LOZET.

(A suivre.)

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

Le Verre violet. — En avril 1861, des boutures de vigne d'un an furent plantées dans une serre garnie de verres violets. Quelques semaines après, les murs jusqu'au toit étaient déjà couverts de feuillages et de branches. Après cinq mois de croissance, les vignes mesuraient 45 pieds de longueur sur un pouce de diamètre, à un pied au-dessus du sol. Au mois de septembre de l'année suivante, quand les grappes commençaient à se colorer et à mûrir, on a estimé qu'elles portaient 4.200 livres de raisin. Ce résultat est d'autant plus surprenant qu'ordinairement une vigne provenant d'une jeune pousse exige 3 à 6 ans pour produire une seule grappe de raisin. La deuxième année, les vignes produisirent encore à peu près dix tonneaux de raisin exempt de toute maladie. Dès la première année, des vigneronns avaient prédit que ces vignes s'épuiseraient rapidement par cette production luxuriante ; les vignes ont continué depuis ce temps à fournir la même récolte avec une nouvelle pousse de bois et de feuillage non moins extraordinaire.

(La Revue.)

*
* *

De l'utilité des crapauds. — Un calcul de M. Kirkland, lequel aurait trouvé qu'un crapaud détruit annuellement une quantité d'insectes suffisante pour faire une centaine de francs de dégâts, fait recommander la protection des crapauds dans les jardins.

(Bulletin de la Société régionale de Vincennes.)

**Observations faites dans la commune de Borest
pendant les mois de**

JANVIER 1902				FÉVRIER 1902					
DATE	Hauteur d'eau tombée.	TEMPÉRATURE		Hauteur barométr.	DATE	Hauteur d'eau tombée.	TEMPÉRATURE		Hauteur barométr.
		MAX.	MIN.				MAX.	MIN.	
1	7 ^{mm} 2	10.1	6.9	764 ¹	1	—	0.0	-3.0	770 ⁸
2	9 9	11.0	7.0	750 ²	2	—	-0.2	-3.1	764 ⁹
3		11.5	7.0	765	3	0 ^{mm} 7	3.3	-10.4	763
4		11.4	8.0	767	4		1.5	-1.6	763
5		11.9	8.1	770	5		4.0	-0.5	762
6	0 3	8.0	-2.0	778	6	1 9	10.7	-2.5	752
7		8.4	2.0	778	7	9 2	10.5	1.0	745
8		9.9	-3.9	777 ³	8	2 5	8.0	2.0	750
9		6.4	-2.0	775	9		8.0	1.5	749
10		7.1	2.7	772	10		2.0	-6.5	742.5 ¹⁰
11		6.0	5.0	770	11	5 5	2.1	-6.0	759
12	1 7	6.2	0.1	770	12		5.0	-6.2	759 1
13		5.7	-1.2	768	13		2.0	-5.0	758
14		3.5	-1.1	775	14		2.0	-5.1	760
15		6.0	-6.0	785	15		-0.2	-6.1	768
16		6.1	-1.1	786	16		0.1	-9.8	768 9
17		6.2	2.5	778	17		-2.0	-10.2	759
18		6.7	0.0	770	18		1.1	-8.8	762
19		5.5	1.0	772	19		3.0	-3.1	763
20		6.1	-3.0	775 ⁴	20		8.0	-1.0	763
21		6.3	-3.1	775	21		10.2	-1.5	765 5
22		6.0	5.0	775	22		11.0	-1.3	760
23	0 7	6.9	5.1	775 ⁵	23		12.0	1.9	762
24		7.0	1.0	758 ⁵	24		10.0	2.0	755
25	5 8	4.0	1.4	745 ⁶	25	13 1	9.0	4.8	753
26	1 1	3.5	-3.0	760	26		8.8	2.8	750
27	10 6	10.2	7.0	752	27	27 1	12.0	6.0	746
28	7	9.5	5.0	749	28	1 5	14.0	4.5	754
29	1 9	4.0	1.5	760					
30	0 1	2.2	-3.9	768					
31		2.0	-3.9	772 ⁷					
Total	46 ^{mm} 3				Total	61 ^{mm} 5	5.5	-2.3	758.4 ¹¹

¹ Tempête : nuit du 1 au 2. — ² Tempête. — ³ Magnifique journée.
⁴ Brouillard. — ⁵ Quatrième jour où le baromètre est immobile.
⁶ Tempête : nuit du 24 au 25; neige le soir. — ⁷ Grand vent
froid du nord. — ⁸ Grand vent froid du nord-est. — ⁹ Neige. —
¹⁰ Neige : 0 m. 05. — ¹¹ Moyenne du mois : variable.

Leçons d'Horticulture.

AVRIL 1902

De la Greffe et de l'Ebourgeonnement.

- Barbery* : Jeudi 3, à 11 heures, chez M. Boucher, maire.
- Senlis* : Dimanche 6, à l'issue de la séance.
- Vineuil* : Jeudi 10, à 2 heures, chez M. Féraud.
- Crépy* : Dimanche 13, à 2 heures, à l'école des garçons.
- Creil* : Mercredi 16, à 5 h. 1/4, à l'école des garçons.
- Betz* : Jeudi 17, à 2 heures, à la mairie.
- Pont* : Dimanche 20, à 2 heures, à la mairie.
- Nantueil* : Jeudi 24, à 3 h. 1/2, à l'école des garçons.
- Chantilly* : Dimanche 27, à 2 heures, salle des réunions.

Le Professeur se tiendra à la disposition des personnes présentes pour leur donner les renseignements qu'elles croiraient devoir lui demander.

Nous rappelons aux personnes qui ont des communications à faire relativement à l'Insectologie et à l'Apiculture, de bien vouloir les adresser à M. Hardret, secrétaire pour l'Apiculture.

AVIS

Tarif des Annonces.

Depuis le 1^{er} janvier 1885, M. l'Imprimeur est concessionnaire de la publicité à faire par la voie du Bulletin, dans lequel il est autorisé à insérer des feuilles d'annonces de toute nature.

Les tirages supplémentaires du Bulletin (préalablement autorisés par la Société), ainsi que les encartages, seront également confiés aux soins de l'imprimeur.

Toute demande de publicité lui sera donc adressée.

Les Sociétaires seuls continueront à jouir du tarif réduit.

Pour une Case :

4 fois	2 fr. 50		6 fois de suite. . .	10	fr.	
3 fois de suite. . .	6	»		12 fois de suite. . .	18	»

Ils auront également un rabais de 25 0/0 sur les encartages et tirages supplémentaires, à la condition toutefois que leur publicité ne se rapporte qu'à l'horticulture, arts et industries s'y rattachant, vente et location de jardins.

La Société continuera à insérer gratuitement sur la couverture, les demandes d'emploi faites par les ouvriers jardiniers.

Exposition permanente.

La Société a décidé que MM. les Fabricants et Marchands d'objets artistiques et décoratifs et accessoires de jardin, pourraient être autorisés à exposer gratuitement au jardin de la Société des spécimens de leur industrie (avec indication de leur adresse).

En faisant leur demande au Président, ils indiqueront la nature, le nombre et la dimension des objets à exposer.

Lesdits objets ne pourront séjourner moins d'une année.

La Société ne prend à leur égard aucune responsabilité.

Affichage.

La Société a affecté une partie des murs de son jardin à l'affichage de MM. les Horticulteurs et Fabricants d'objets d'art et d'industrie horticole.

Un cadre spécial recevra les affiches de vente et location de champs, fermes, jardins, parcs et immeubles de MM. les Notaires et Avoués et des particuliers.

Il y aura de ce fait à payer à la Société une redevance calculée sur la grandeur de l'affiche et le temps qu'elle devra y séjourner.

Jus de Tabac.

Messieurs les Sociétaires peuvent se procurer du jus de tabac au siège de la Société.

S'adresser à M. LOZET, jardinier-professeur.

Messieurs les Sociétaires qui désirent compléter la collection des Bulletins de la Société, peuvent s'adresser à M. CAVAILLIER, bibliothécaire. — Coût de chaque année, 2 fr.